

**GROUPE SFCMC**  
**SOCIÉTÉ FERMIÈRE DU CASINO MUNICIPAL DE CANNES**  
1 casino, 3 hôtels avec plage et 3 restaurants de prestige

Le Conseil d'Administration, réuni le 11 janvier 2024, a arrêté les comptes consolidés du Groupe qui se présentent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>2021/2022</b>	<b>2022/2023</b>	<b>Variation en 2023/2022 M€</b>	<b>Variation en 2023/2022 %</b>
Chiffre d'affaires (*)	163,1	164,0	+0,8	+0,5%
Chiffre d'affaires net de prélèvements	147,7	147,2	-0,6	-0,4%
Excédent Brut d'Exploitation	54,4	47,7	-6,6	-12,2%
Résultat opérationnel	41,2	20,5	-20,6	-50,1%
Résultat global des opérations	40,9	22,0	-18,9	-46,1%
Résultat net part du Groupe	27,1	10,4	-16,7	-61,5%

(\*) Le chiffre d'affaires représente les recettes avant les prélèvements de l'Etat et de la Commune sur les recettes des jeux qui sont déduits pour la détermination du chiffre d'affaires net.

### Faits marquants de l'exercice

#### a) Changement de gouvernance de la Société Fermière Casino Municipal de Cannes (SFCMC)

- Les mandats de Président de Monsieur Dominique Desseigne et de Directeur Général de Monsieur Alain Fabre ont pris fin le 27 juillet 2023.
- A compter du 27 juillet 2023, Madame Joy Desseigne-Barrière a été nommée Présidente du conseil d'administration et Monsieur Gregory Rabuel Directeur Général

#### b) Evolution du Capital social

L'assemblée générale mixte du 4 octobre 2023 a autorisé le conseil d'administration à procéder au rachat de 10% du capital de la SFCMC à la société FHC et de réduire le capital social par voie d'annulation de 10% du capital.

Le conseil d'administration du 5 octobre 2023 a voté le rachat à FHC de 17.518 actions au prix de 1400€ et l'annulation des 17.518 actions afin de réduire le capital social d'autant.

Le nouveau capital de la SFCMC est composé de 157.664 actions d'une valeur 12€.

## **c) Renouvellement de la concession du Casino Croisette**

Le 13 juillet 2022, la ville de Cannes a octroyé la concession du casino Croisette à une nouvelle société du groupe (Société d'Exploitation des Jeux et Loisirs du Croisette) pour une période de 12 ans à compter du 1er novembre 2022. Le groupe avait ainsi constaté un nouveau droit d'utilisation pour une valeur de 11,5 M€ dans les comptes au 31/10/2022.

### **ACTIVITÉS ET RÉSULTATS**

#### **ACTIVITÉS**

Le chiffre d'affaires du Groupe au 31 octobre 2023 s'établit à 164,0 millions d'euros contre 163,1 millions d'euros pour l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires hébergement enregistre une diminution par rapport à l'exercice précédent de -1,2 % avec d'une part la baisse du taux d'occupation de -5,3 points (66,3% contre 71,6% en 2022) et d'autre part des recettes moyennes par chambre de -15,4 euros (692,1€ contre 707,5€ en 2022).

Le produit brut des jeux progresse de 6,3%, avec une évolution de l'activité machines à sous de 2,3%, une augmentation du produit brut des jeux de table traditionnels de 32,4% et une progression de 9,3% du produit brut des jeux de table électronique.

#### **RÉSULTATS**

L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) termine à 47,7 M€ contre 54,4 M€ sur l'exercice 2022.

La variation de l'EBE de -6,6 € est principalement liée :

- sur le pôle hôtelier cannois à l'évolution des charges d'exploitation (-4,0 M€)

- à la décroissance d'activité de L'Hôtel Barrière Le Carl Gustaf (-2,0 M€),

Concernant l'hôtel Le Carl Gustaf, les indicateurs de perte valeur identifiés lors de la clôture semestrielle au 30 avril 2023 ont conduit à déprécier les actifs de l'ensemble hôtelier à hauteur de 11,7 M€. La dépréciation reflète ainsi l'écart entre la valeur économique obtenue par le biais des flux de trésorerie futurs sur la base des perspectives actuelles, et la valeur comptable des actifs dans les comptes consolidés (avec l'application de la norme IFRS 16). Les événements intervenus lors du deuxième semestre de l'exercice ne remettent pas en cause les résultats de ce test et le montant de la dépréciation constaté au 30 avril 2023 reste inchangé au 31 octobre 2023.

Le Résultat net part du Groupe s'élève à 10,4 M€ contre 27,1 M€ en 2022 soit une variation de -16.7 M€, principalement liée à la dépréciation d'actif sur l'Hôtel Le Carl Gustaf et à la diminution de l'Excédent Brut d'Exploitation.

## **ENDETTEMENT**

Le Groupe, dans le cadre de l'épidémie de Covid, et pour permettre le financement court terme de la société et ses filiales, avait obtenu lors des deux exercices précédents trois prêts garantis par l'Etat (PGE) pour un total de 50 millions d'euros :

- Un à hauteur de 20 M€ obtenu le 15 septembre 2020, pour lequel un échéancier a été obtenu jusqu'en septembre 2026 ;
- Un à hauteur de 10 M€ obtenu le 15 décembre 2020, pour lequel aucun échéancier de remboursement n'a été conclu ;
- Un à hauteur de 20 M€ obtenu le 25 juin 2021, pour lequel un étalement du remboursement a été obtenu jusqu'en juin 2027.

Ainsi, compte tenu de sa trésorerie disponible et des échéanciers de remboursement dont 6,2 millions d'euros sur l'exercice, l'encours des PGE au 31 octobre 2023 s'élève à 33,8 millions d'euros.

## **PERSPECTIVES**

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2023, date d'ouverture de l'exercice en cours, l'activité de la société s'est poursuivie de façon normale et régulière.

La dépendance du contexte touristique au contexte économique, financier et surtout à l'environnement international incite le groupe SFCMC à rester prudent sur les perspectives d'évolution.